
3. Le fonds de dotation en pratique

L'exemple de *SEED Foundation, sow and encourage economic development*

La SEED Foundation illustre bien l'intérêt que peut représenter le fonds de dotation dans des configurations d'organisation particulières.

Dans le secteur d'activité de l'import/export, Pierson Export est une petite entreprise de vingt salariés, spécialisée, depuis près d'un siècle, dans le commerce de produits alimentaires vers l'Afrique et les Dom-Tom. À son arrivée il y a dix ans, le nouveau directeur général a souhaité mettre en place des actions de développement en Afrique. L'envie d'agir au-delà des relations d'échanges commerciaux et en partenariat avec l'ensemble de ses parties prenantes, a initié la démarche qui a conduit à la création du fonds.

La mission : un terrain d'action ciblé et maîtrisé

Le fonds s'est donné pour mission d'œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire, sur le continent africain, en soutenant le développement agricole. Les pays d'intervention représentent un terrain d'activité bien connu et dont les besoins ont été détectés, depuis de nombreuses années, par les différents membres fondateurs.

La gouvernance : un maillage souple et efficace de fondateurs et partenaires

En tant qu'agent commercial, Pierson Export a voulu faire le lien entre les partenaires du Nord, fournisseurs et producteurs, et les clients du Sud. Aujourd'hui, les dix membres fondateurs comptent huit entreprises, dont trois françaises, une espagnole, une italienne, trois africaines, et deux particuliers.

La souplesse de création et de fonctionnement du fonds de dotation correspond bien au modèle de fonctionnement de ces petites entreprises, dont les plus grosses ne dépassent pas 150 salariés, et dont le management est avant tout fondé sur les rapports humains directs. Aux côtés des fondateurs, existent des membres associés et des partenaires (particuliers et entreprises). Ils soutiennent le fonds dans la durée ou de façon plus ponctuelle, en fonction des actions réalisées.



5

5

Les ressources : la mutualisation pour une œuvre commune

Le fonds a été créé pour cinq ans, avec un versement pluriannuel des fondateurs, et la possibilité de laisser entrer de nouveaux membres en cours de route.

La contribution est annuelle et constitue le cœur des apports financiers. Les contributions de chacun des fondateurs s'évaluent en fonction de leurs chiffres d'affaires.

Parallèlement, des dons ponctuels, provenant de particuliers ou d'entreprises, permettent également d'alimenter la dotation.

Chaque entreprise membre gère ses versements en fonction de sa fiscalité propre, sachant que le statut de fonds de dotation ne permet pas une éligibilité systématique à des avantages fiscaux hors du territoire français.

La gestion : un outil clé en main pour les PME

A l'origine de la création du fonds de dotation se trouve la volonté de pérenniser, structurer et professionnaliser des actions qui avaient été entreprises de manière ponctuelle et individuelle par différentes entreprises partenaires. Grands groupes et PME ont été sollicités pour participer au fonds et ce sont les petites entreprises, plus faciles d'accès, avec des circuits de décision plus directs, qui ont répondu présentes. Participer au fonds leur permet de bénéficier d'un outil clé en main : la sélection et le suivi des projets, la gestion administrative et financière sont assurés par le fonds. Il représente une réponse adaptée pour les PME qui veulent s'impliquer mais qui n'ont ni les ressources humaines, ni les moyens financiers pour mettre en place des programmes d'envergure.

Le fonds de dotation permet une grande facilité de gestion, toutefois il reste tributaire des problématiques internationales de coordination lorsqu'il intègre des entités de nationalités différentes.